



Programme québécois Pairs Aidants Réseau

Formation québécoise spécialisée en intervention par les pairs



du 10 au 28 octobre 2022 (en présentiel 15 jours)
à Saint-Augustin-de-Desmaures dans la région de Québec

OFFRE DE FORMATION

Présentation du Programme québécois Pairs Aidants Réseau

En mars 2006, l'Association québécoise pour la réadaptation psychosociale (AQRP) concevait une stratégie québécoise afin de favoriser l'embauche et l'intégration des pairs aidants au sein des services de santé mentale. Par la suite, en partenariat avec l'Association des personnes utilisatrices de services de la région 03 (APUR), et à la demande du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), les deux associations déposaient conjointement le projet visant à promouvoir l'embauche des personnes utilisatrices au sein des services de santé mentale.

Le mandat du programme Pairs Aidants Réseau vise à :

1. Promouvoir l'embauche et l'intégration de pairs aidants dans les services de santé mentale;
2. Offrir des outils de formation :
 - a) La formation pour les pairs aidants
 - b) La formation pour les milieux d'embauche
3. Assurer le soutien aux pairs aidants et aux milieux d'embauche.

La formation québécoise spécialisée en intervention par les pairs

La formation s'adresse aux personnes, vivant ou ayant vécu un trouble de santé mentale, qui sont intéressées à s'investir dans une formation en intervention par les pairs, dans la perspective de travailler au sein du réseau de la santé mentale (salaire équitable/marché régulier du travail). Cette formation québécoise offrira aux participants des cours basés sur l'acquisition de connaissances et d'habiletés nécessaires, afin d'exercer avec professionnalisme leur rôle spécifique de pair aidant. Ce programme de formation, d'une durée de 154 heures, est appuyé par l'École de travail social et de criminologie de l'Université Laval et, étant reconnu par la Direction générale de la formation continue de l'Université Laval, donne droit à des unités de formation continue.

Principaux éléments de contenu

Voici à titre indicatif, un sommaire du contenu des journées de formation :

- Rétablissement
- Rôle du pair aidant
- Outils et méthodes d'intervention par les pairs incluant l'approche centrée sur les forces
- Animation de groupe et filet de sécurité
- Relation d'aide
- Intervention en situation de crise et prévention du suicide
- Droits, confidentialité et éthique
- Principaux troubles mentaux et gestion des symptômes incluant les méthodes alternatives
- Dépendances et trouble de santé mentale
- Pouvoir d'agir sur la médication
- Spiritualité et religion
- Services de santé mentale au Québec
- Intégration au travail de pair aidant et mesures de soutien

Critères de présélection pour la formation

La personne doit :

- Être une personne vivant ou ayant vécu un trouble mental;
- Être prête à dévoiler son expérience de vie en lien avec son trouble mental et son rétablissement;
- Vivre l'expérience du rétablissement et y être bien ancré en ayant, entre autres, acquis une aisance pour demeurer fonctionnel malgré les difficultés rencontrées;
- Posséder un diplôme d'études postsecondaires, ou au minimum un DES avec expérience pertinente;
- Détenir des habiletés de base en relation d'aide.
- Démontrer une expérience de travail ou d'implication pertinente : ex. : association d'utilisateurs en défense de droit ou d'intérêts, comités d'utilisateurs, création ou prestation de services par les utilisateurs (animation de groupes d'entraide, témoignages, interventions aux pairs, etc.);
- Posséder un bon français parlé et écrit;
- Être en mesure de suivre une formation intensive de 154 heures, incluant le stage.
- Avoir accès à un ordinateur et à la plateforme Zoom (version gratuite) pour la partie de la formation qui se tiendra en ligne (séminaire intégration et examens).

Modalités de la formation

Sélection : Les documents reçus seront étudiés par un comité de sélection et les personnes retenues devront passer une entrevue de groupe soit **le 13 ou 14 septembre 2022 en après-midi**. À la suite de cette rencontre, vous serez avisé de notre sélection au plus tard le vendredi 23 septembre.

Pour ce faire, vous devez **remplir les deux formulaires en ligne** :

- [Formulaires de candidature](#)

- [Prétest](#)

Vous devez nous **faire parvenir votre curriculum vitae** par courriel à l'adresse pairsaidantsreseau@aqrp-sm.org ainsi que tout autre document si applicable (lettre de confirmation de votre employeur, etc.).

Date de remise de vos documents : au plus tard le **dimanche 21 août 2022 à 23:59**.

Durée : Le programme de formation est d'une durée totale de 154 heures.

La formation : Les cours s'échelonnent sur trois semaines, **du lundi 10 octobre au vendredi 28 octobre 2022**, selon l'horaire et les modalités suivantes :

- **Trois semaines**, du lundi au vendredi (35 h/5 j) se tiendra **en présentiel** du lundi 10 octobre au vendredi 28 octobre 2022, de 8:30 à 16:30 au campus Notre-Dame-de-Foy à Saint-Augustin-de-Desmaures.
- **Le séminaire-intégration** (7 h), se tiendra **en ligne (via la plateforme Zoom)** le 12 décembre, de 9:30 à 16:00.
- **Les examens** (oral et écrit) auront lieu **en ligne (via la plateforme Zoom)** les 13 et 14 décembre 2022. Des précisions vous seront transmises lors de la formation.

Stage et séminaire-intégration : Un stage de 6 jours (7 h/j), s'échelonnant sur 3 semaines, suivra la formation. Une rencontre de planification des stages se tiendra le **11 octobre en soirée**, afin de discuter des modalités de ceux-ci et cibler un milieu selon votre situation d'emploi et selon l'accessibilité à des milieux de stage dans la région du Québec où vous résidez. Le stagiaire devra également préparer un rapport de stage et participer aux discussions sur celui-ci lors de la journée séminaire-intégration mentionnée ci-dessus.

Attestation : Les étudiants doivent réussir leurs examens, leur stage, et l'évaluation de leur travail écrit, avec une note de passage de 60 %. De plus, afin d'obtenir leur attestation, les étudiants doivent assister à tous les cours et ne pas avoir cumulé plus de **10 heures d'absences justifiées** par la formatrice principale. Les examens oraux et écrits auront lieu respectivement les **13 et 14 décembre 2022**.

Lieu : La formation se tiendra dans la région de Québec sur le campus Notre-Dame-de-Foy à Saint-Augustin-de-Desmaures. Tous les participants seront invités à résider sur le campus durant les jours de formation en présentiel, ceci permettant de développer une plus grande dynamique de groupe ainsi qu'un sentiment d'appartenance.

Coût de la formation : Les frais de formation s'élèveront, selon le nombre de participants, **entre 2400 \$ (20 étudiants) à 2600 \$ (24 étudiants)** et ne pourront être plus élevés même s'il y a moins de 20 étudiants sélectionnés. Ce montant inclut les manuels, l'hébergement, les repas et les pauses pour les 15 jours de formation. Les frais d'hébergement et de repas sont inclus du **dimanche 9 octobre au jeudi 27 octobre 2022** (15 nuitées). Ce montant inclut également le 70 \$ de frais exigés pour l'inscription à l'Université Laval. Veuillez noter qu'aucun frais de transport ne sera subventionné ou remboursé.

Sachez qu'il est possible de rester sur le campus les deux fins de semaine, soit les vendredis et samedis 14-15 et 21-22 octobre 2022. Ces nuitées seront toutefois à vos frais (environ 50 \$ la nuitée) et payables dans un délai de 30 jours suivant la fin de la formation.

Si vous êtes déjà embauché dans un établissement comme pair aidant, les frais de formation sont habituellement payés par votre employeur. Les étudiants qui n'ont pas de promesse d'embauche doivent payer eux-mêmes leur formation.

Cependant, certains étudiants, qui ne travaillent pas comme pairs aidants s'adressent à des fondations ou à leur agent d'Emploi-Québec et obtiennent parfois le financement de leur formation.

Si votre candidature est retenue, le paiement, à l'intention de **l'AQRP** (par chèque ou virement), devra être reçu ou effectué avant le **vendredi 30 septembre**, soit dix jours avant le début de la formation, et ce, selon l'entente prise avec la coordonnatrice du programme PAR.

Politique d'annulation

Si vous annulez entre le 30 septembre et le 5 octobre : seulement 50 % des frais vous seront remboursés

Si vous annulez après le 5 octobre : aucun remboursement ne vous sera octroyé.

Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec Madame Anne-Marie Benoit au **418-523-4190, poste 219** ou par courriel à pairsaidantsreseau@aqrp-sm.org.